

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

2 crédits	15.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Duyver Corentin ;Schamps Geneviève ;Vanpee Dominique (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Le Code de déontologie et les avis du Conseil national de l'Ordre des médecins, les missions de l'Ordre des médecins Les droits du patient et leur application en pratique La gestion des erreurs et l'indemnisation des dommages liés aux aléas thérapeutiques La responsabilité d'un point de vue déontologique (procédures disciplinaires), la responsabilité pénale et la responsabilité civile du médecin. Le secret professionnel, les certificats médicaux, la protection de la vie privée L'interruption volontaire de grossesse La procréation médicalement assistée, la gestation pour autrui La fin de vie: les soins palliatifs, l'euthanasie
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de la formation l'étudiant doit être capable de :</p> <p>1 Connaitre les fondements déontologiques et légaux relatifs à l'art de guérir en Belgique, ainsi que les notions essentielles explicitées par les cours et tribunaux concernant les thématiques analysées. Pouvoir appliquer les règles déontologiques et les normes légales pertinentes pour la résolution de situations cliniques. Développer une pratique professionnelle, socialement responsable.</p> <p>----- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit avec QCM et/ou QROC
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours magistral interactif avec résolution de cas
Contenu	Cette unité d'enseignement aborde les problématiques suivantes : Le Code de déontologie et les avis du Conseil national de l'Ordre des médecins, les missions de l'Ordre des médecins Les droits du patient et leur application en pratique La gestion des erreurs et l'indemnisation des dommages liés aux aléas thérapeutiques La responsabilité d'un point de vue déontologique (procédures disciplinaires), la responsabilité pénale et la responsabilité civile du médecin. Le secret professionnel, les certificats médicaux, la protection de la vie privée L'interruption volontaire de grossesse La procréation médicalement assistée, la gestation pour autrui La fin de vie : les soins palliatifs, l'euthanasie
Autres infos	Déontologie et droit médical - volume 15 heures, 2 crédits en bloc 1 de master
Faculté ou entité en charge:	MED

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [180] en médecine	MD2M	2		